

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
23 NOVEMBRE 2018**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Val-des-Lacs, tenue au lieu ordinaire des délibérations le 23 novembre 2018, au 349, chemin Val-des-Lacs à Val-des-Lacs.

Sont présents et forment le quorum requis par l'article 147 C.M. :

Jean-Philippe Martin	maire
Jean-Pierre Lavoie	cons. au poste no: 1
Daniel Kempa	cons. au poste no: 2
Christiane Légaré	cons. au poste no: 3
Jacques Hébert	cons. au poste no: 4
Ginette Lynch	cons. au poste no: 5
Denis Desautels	cons. au poste no: 6

Stéphanie Russell, secrétaire-trésorière, directrice générale

Tous les membres du conseil étant présents, le défaut d'accomplissement des formalités prescrites pour la convocation d'une séance du conseil ne pourra être invoqué tel que stipulé par l'article 157 C.M.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur Jean-Pierre Lavoie, conseiller, appuyé par madame Christiane Légaré, conseillère, d'ouvrir la séance extraordinaire du 23 novembre 2018 à 10 h 06.

**Mot de bienvenue du maire
Adoption de l'ordre du jour**

359-11-2018

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour, il est proposé par monsieur Jacques Hébert, conseiller, appuyé par monsieur Daniel Kempa, conseiller et résolu à la majorité, madame Ginette Lynch étant dissidente, d'accepter l'ordre du jour :

**Mot de bienvenue du maire
Adoption de l'ordre du jour**

- 1. Maire suppléant**
 - 2. Comité municipaux**
 - 3. Remplaçant au conseil des maires**
 - 4. Nomination RITL**
 - 5. Signataires des chèques**
- Levée de l'assemblée**

1. Maire suppléant

360-11-2018

Il est proposé par madame Christiane Légaré, conseillère, appuyée par monsieur Jean-Pierre Lavoie, conseiller, et résolu à la majorité, madame Ginette Lynch, conseillère et monsieur Jacques Hébert, conseiller, étant dissidents, de nommer monsieur Denis Desautels, conseiller, au titre de maire suppléant.

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
23 NOVEMBRE 2018**

2. Comité municipaux

361-11-2018

Il est proposé par monsieur Jean-Pierre Lavoie, conseiller, appuyé par monsieur Daniel Kempa, conseiller et résolu à la majorité, madame Ginette Lynch, conseillère et monsieur Jacques Hébert, conseiller, étant dissidents, d'accepter les responsabilités des élus suivantes :

Responsabilités des élus

Conseillers	Responsabilités
Jean-Philippe Martin Maire	Le maire est présent d'office au sein de tous les comités, RITL
Jean-Pierre Lavoie Conseiller #1	Sécurité civile, santé et sécurité au travail
Daniel Kempa Conseiller #2	Finances, ressources humaines (description tâches)
Christiane Légaré Conseillère #3	Finances (signataire chèques), CCE, comité embellissement, loisirs/culture, famille/ainés
Jacques Hébert Conseiller #4	Nil
Ginette Lynch Conseillère #5	Nil
Denis Desautels Conseiller #6	Voirie, CCU

3. Remplaçant au conseil des maires

362-11-2018

Il est proposé par madame Christiane Légaré, conseillère, appuyée par monsieur Jean-Pierre Lavoie, conseiller et résolu à la majorité, madame Ginette Lynch, conseillère et monsieur Jacques Hébert, conseiller, étant dissidents, de nommer monsieur Denis Desautels, conseiller, comme remplaçant de monsieur Jean-Philippe Martin, maire de la municipalité de Val-des-Lacs au conseil des maires de la MRC des Laurentides.

4. Nomination RITL

363-11-2018

Il est proposé par monsieur Jean-Pierre Lavoie, conseiller, appuyé par madame Christiane Légaré, conseillère, et résolu à la majorité, madame Ginette Lynch, conseillère et monsieur Jacques Hébert, conseiller, étant dissidents, de nommer monsieur Jean-Philippe Martin, maire et monsieur Denis Desautels, conseiller, comme représentants auprès de la Régie Intermunicipale des Trois-Lacs.

5. Signataires des chèques

364-11-2018

Il est proposé par monsieur Daniel Kempa, conseiller, appuyé par monsieur Jean-Pierre Lavoie, conseiller et résolu à la majorité, madame Ginette Lynch, conseillère et monsieur Jacques Hébert, conseiller, étant dissidents, de nommer les signataires de tous les chèques, rapports et autres effets bancaires auprès des institutions bancaires de la

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
23 NOVEMBRE 2018**

Municipalité de Val-des-Lacs, notamment de la Caisse Desjardins de l'Éducation, folio 103220-0 et folio 13880, suivants :

Monsieur Jean-Philippe Martin, maire
Madame Stéphanie Russell, directrice générale
Monsieur Denis Desautels, conseiller
Madame Christiane Légaré, conseillère
Madame Carole Lavoie, directrice des finances

Levée de l'assemblée

365-11-2018

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par monsieur Denis Desautels, conseiller, appuyé par monsieur Daniel Kempa, conseiller, et résolu à l'unanimité de lever l'assemblée. Il est 10 h 14.

CERTIFICAT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Je, soussigné, Stéphanie Russell, secrétaire-trésorière de la Municipalité de Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office, que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.

Jean-Philippe Martin,
Maire

Stéphanie Russell
Secrétaire-trésorière, directrice générale